



Commission du transport en commun

Procès-verbal 8

Le mercredi 20 novembre 2019

9 h 40

salle Andrew S. Haydon, 110, avenue Laurier Ouest

- Nota : 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par la Commission.*
- 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par la Commission.*
- 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 27 novembre 2019 dans le Rapport No 3 de la Commission du transport en commun.*

Présents: Président : Conseiller A. Hubley
Vice-président: Conseiller J. Cloutier
Conseillers : R. Brockington, G. Gower, T, Kavanagh,
C. McKenney, J. Sudds et T. Tierney
Membre Publiques : A. Carricato, M. Olsen, L. Williams et
S. Wright-Gilbert

Pour commencer, le président Hubley explique qu'afin de mieux servir les usagers de Para Transpo, le rapport *Plan de mise en œuvre des services en ligne de Para Transpo – Mise à jour* devient le premier point à l'ordre du jour pour que les usagers puissent prévoir quand les discussions sur ce point auront lieu.

Il ajoute que les nouvelles du directeur général sur la Ligne de la Confédération deviendront le deuxième point à l'ordre du jour afin de permettre aux personnes

intéressées *seulement* par ce point de quitter la réunion avant la fin. Il demande ensuite le consentement de la Commission, et l'obtient, pour réorganiser l'ordre du jour de la manière dont il paraît dans le présent procès-verbal.

Outre les membres de la Commission du transport en commun étaient présents les conseillers S. Blais, L. Dudas, K. Egli, M. Fleury, R. King, M. Luloff, C.A. Meehan et S. Menard.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Le procès-verbal 6, de la réunion de la Commission du Transport en commun du mercredi 18 septembre 2019, et le procès-verbal 7, de la réunion extraordinaire de la Commission du mercredi 6 novembre 2019, ont été ADOPTÉS.

COMMUNICATIONS

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

- OCC 03-19 - ANNONCES PUBLICITAIRES DANS LES AUTOBUS D'OC TRANSPO
- OCC 18-19 - TRANSPORT EN COMMUN GRATUI
- OCC 20-19 - INTERRUPTION DE SERVICE DE L'O-TRAIN – 8 OCTOBRE 2019

SERVICES DES TRANSPORTS

SYSTÈMES-CLIENTS ET PLANIFICATION DU TRANSPORT EN COMMUN

1. PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES SERVICES
EN LIGNE DE PARA TRANSPO MISE À JOUR

ACS2019-TSD-TS-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance de ce rapport.

M. Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun de la Direction générale des transports, présente un diaporama à la Commission sur le plan de mise en œuvre des services en ligne de Para Transpo. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

La Commission reçoit ensuite les intervenants suivants :

- M. John Redins mentionne la nécessité de fixer des dates et des échéances définitives, d'accroître la transparence, de rendre le système de réservation disponible 24 heures par jour et 7 jours par semaine toute l'année, et d'intégrer Para Transpo dans le système de la carte PRESTO.

Le conseiller Fleury dit qu'il donnera des directives au personnel pour mettre en place un système de paiement fluide pour les usagers de Para Transpo.

- M^{me} Kari Glynes-Elliott, membre du Groupe des usagers de transport en commun d'Ottawa et de la campagne Para Parity, exprime son optimisme à la suite de la présentation et s'enquiert des consultations possibles. Elle suggère que le Groupe des usagers soit constitué de personnes diverses, ce qui enrichirait la rétroaction.
- M^{me} Hélène Humphrey demande, outre l'amélioration du système de réservation en ligne, qu'il y ait plus d'autobus de Para Transpo. Elle remarque que présentement, les usagers se font refuser des trajets en raison du manque de véhicules disponibles.

- M. Kyle Humphrey parle des problèmes auxquels les personnes à mobilité réduite et lui-même font face à cause des lacunes de Para Transpo, des solutions à court et à long terme possibles ainsi que des manières d'améliorer le service et la communication.
- M. Trevor Haché, de la Healthy Transportation Coalition, demande qu'une optique d'équité et d'inclusion sous-tende la planification du système en ligne et que la Commission consacre à cette question l'attention qu'elle mérite.
- M^{me} Sam Boswell, du Groupe des usagers de transport en commun d'Ottawa, demande une plus grande transparence et un calendrier précis pour la mise en œuvre du système en ligne.
- Le conseiller Matthew Luloff, agent de liaison pour le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA), lit une déclaration au nom de M. Murray Gallant*, membre du CCA.
- M^{me} Miranda Gray s'informe de la dotation en personnel et des indicateurs pour répondre à la demande et respecter les niveaux de service, et demande que des rapports soient fournis régulièrement.

[* Les personnes ou les groupes dont le nom est suivi d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]

Les discussions portent entre autres sur les problèmes soulevés par les intervenants et les réponses du personnel aux questions portant sur la nécessité générale d'avoir une meilleure responsabilisation et des dates précises pour la mise en œuvre; la composition du Groupe des usagers et le calendrier de ses réunions; l'amélioration de la capacité en nombres d'usagers de Para Transpo; l'utilisation de la technologie pour trouver des solutions et surmonter les problèmes existants; l'engagement à améliorer la communication et à produire des rapports de façon plus régulière; et la garantie que le système sera aussi facile à utiliser que possible pour tous les usagers de Para Transpo.

Au terme des délibérations, la recommandation du rapport est présentée à la Commission et ADOPTÉE. Les instructions suivantes sont données au personnel :

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Qu'OC Transpo ajoute une troisième phase au plan de mise en œuvre du système de services en ligne afin de prévoir l'intégration d'un système de paiement intégré, comme PRESTO, pour les usagers de Para Transpo.

POINT SUPPLÉMENTAIRE

SERVICES DE LA CIRCULATION - MISE À JOUR VERBALE

2. MISE À JOUR SUR LA LIGNE DE LA CONFÉDÉRATION ET LE SERVICE D'AUTOBUS

Le vice-président Cloutier commence par présenter la motion suivante pour que la Commission puisse recevoir une présentation du directeur général des Transports et dispenser le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit sur le sujet.

MOTION N^o CTC 2019 08/01

Motion du commissaire Jean Cloutier :

QUE, conformément au paragraphe 89(3) et à l'alinéa 83(4)a) du *Règlement de procédure*, la Commission du transport en commun suspende les *Règles de procédure* afin de recevoir le compte-rendu verbal du directeur général des Transports sur la Ligne de la Confédération du train léger et le service d'autobus lors de la réunion d'aujourd'hui, et dispense le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit sur ce compte-rendu verbal et cette présentation.

ADOPTÉE

La Commission reçoit un diaporama détaillé sur les améliorations du service à la clientèle, les nouvelles des services de train et d'autobus, l'amélioration de la communication et des renseignements aux clients, les améliorations continues des stations et les sujets connexes, ainsi que les opérations hivernales. La

présentation est donnée par MM. John Manconi, directeur général des Transports, et Troy Charter, directeur, Opérations du transport en commun de la Direction générale des transports. MM. Steve Kanellakos, directeur municipal, Pat Scrimgeour, directeur, Systèmes-clients et Planification du transport en commun de la Direction générale des transports, et Jim Greer, directeur, Opérations du transport en commun de la Direction générale des transports, sont aussi présents pour répondre aux questions. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

La Commission reçoit ensuite les intervenants du public suivants :

- M. Stuart MacKay, du conseil d'administration du Groupe des usagers de transport en commun d'Ottawa, parle de retards, d'autobus pleins et d'une population qui abandonne le transport en commun. Il suggère qu'OC Transpo collabore avec ses intervenants pour améliorer l'achalandage et consulte des groupes de défense avant l'inauguration de l'Étape 2 du train léger.
- M^{me} Sam Boswell déclare qu'il faut une meilleure volonté de mener des consultations communautaires auprès d'un groupe de travail représentant une diversité d'usagers du transport en commun, et qu'il faut aussi une administration améliorée et simplifiée, un gel des tarifs et une meilleure cohérence dans les rapports sur le rendement.
- M^{me} Miranda Gray commente le fait que l'organisme n'arrive pas à renforcer la confiance du public, le besoin de clarifier le langage utilisé pour communiquer l'information, et la mise en pratique des mesures d'atténuation contre le Groupe de transport Rideau (GTR) si les problèmes sont causés par des lacunes internes.

Les personnes suivantes ont également fait part de leurs commentaires :

M^{me} Dawn Ellis*, qui recommande qu'OC Transpo mette en service des circuits d'autobus directs et continus le long des artères importantes; et

M. K. Ramaswamy*, qui signale plusieurs problèmes au sujet de la nouvelle Ligne de la Confédération du train léger.

*[* Les personnes ou les groupes dont le nom est suivi d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

Les discussions de la Commission portent entre autres sur des questions posées au directeur municipal à propos des renseignements contractuels exclusifs, les

ententes de confidentialité, la capacité des membres du Conseil à voir les contrats non expurgés, et la possibilité de rendre publique cette information.

D'autres questions ont trait aux sujets abordés dans la présentation et par les intervenants, ainsi qu'aux sujets suivants : la disponibilité du personnel d'OC Transpo pour assister aux réunions des quartiers; les demandes visant à garder les ambassadeurs en veste rouge du train léger en emploi après la fin de l'année; les problèmes avec le Système de gestion et de contrôle des trains (SGCT) et les portes; les lacunes du Groupe de transport Rideau (GTR), les mesures d'atténuation et les options possibles; les engagements à l'égard de l'entretien à long terme; les problèmes de capacité dans les trains, les autobus et les stations; les demandes visant l'élaboration d'un plan d'action complet pour remédier aux problèmes de fiabilité du système et de constance des services; le rétablissement du service dans les zones où il est insuffisant; les rumeurs sur le retour des circuits express; le bien-être des employés et leur traitement par le public; l'accessibilité des données de rendement; et les demandes visant à ce que des nouvelles soient données plus fréquemment et régulièrement.

Pour le dernier point ci-dessus, le commissaire Brockington présente la motion suivante :

MOTION N^o CTC 2019 08/02

Motion du commissaire Riley Brockington :

IL EST RÉSOLU QUE la Commission du transport en commun demande au personnel de la Direction générale des transports de faire le point sur la Ligne de la Confédération et le service d'autobus connexe à chaque réunion ordinaire de la Commission, jusqu'à ce que le président informe cette dernière qu'il ne juge plus ce point permanent nécessaire;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la Commission du transport en commun suspende l'application de l'alinéa 83(4)a) du Règlement de procédure pour entendre ces comptes-rendus réguliers, et dispense le personnel de l'obligation de déposer un rapport écrit distinct sur ces présentations.

ADOPTÉE

Au terme des délibérations, la Commission PREND ACTE de la présentation du directeur général à titre d'information.

BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL

3. LES PRIORITÉS PROPOSÉES POUR LE MANDAT DU CONSEIL 2019-2022

ACS2019-ICS-ST-0003

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Renvoyé de la réunion du Conseil municipal du 6 novembre 2019.

Que la Commission du transport en commun examine les mesures qui relèvent de son mandat, comme l'expose le document 1, et transmette ses recommandations au Conseil afin que ce dernier les étudie à sa réunion du 11 décembre 2019.

La Commission décide de ne pas faire de présentation sur la priorité pour le mandat du Conseil « Transports intégrés » qu'elle a proposée.

La Commission reçoit les intervenants suivants :

- M. Jan Lam* lit une déclaration pour demander que soient examinées les politiques qui orientent la planification du transport en commun.
- M^{me} Miranda Gray parle du besoin de priorités supplémentaires en matière de transport en commun et de meilleures données pour les appuyer.
- M. Raymond Leury, de l'Electric Vehicle Council of Ottawa, mentionne la nécessité de l'électrification et d'une meilleure réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).
- M. Trevor Haché*, de la Healthy Transportation Coalition, présente un diaporama détaillé et indique qu'il faut accélérer l'abandon des combustibles fossiles, accroître la réduction des émissions de GES et utiliser des voies réservées aux autobus provisoires pour faciliter la circulation et améliorer le service de transport en commun.

[* Les personnes ou les groupes dont le nom est suivi d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]

Les discussions de la Commission portent sur les sujets abordés par les intervenants ainsi que sur le besoin de meilleures données pour surveiller les améliorations du système, le retour du rapport annuel et la possibilité d'instaurer un plan de travail ou d'affaires annuel.

Au terme des délibérations, la recommandation du rapport est présentée à la Commission et ADOPTÉE telle quelle.

Cet extrait du procès-verbal provisoire sera transmis à la coordination du Comité des finances et du développement économique, qui produira un rapport regroupant les recommandations de tous les comités permanents, les commissions et les conseils, lequel sera présenté au Conseil à sa réunion du mercredi 11 décembre 2019.

SERVICES NOVATEURS POUR LA CLIENTÈLE

GESTIONNAIRE APPROVISIONNEMENT

4. DÉLÉGATION DE POUVOIR – CONTRATS ACCORDÉS POUR LA PÉRIODE DU 1 JANVIER AU 30 JUIN 2019 POUR LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN

ACS2019-ICS-PRO-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que la Commission du transport en commun et le Conseil municipal prennent connaissance du présent rapport.

En réponse à une question de la commissaire McKenney à propos du *point 41 (approvisionnement et livraison de 82 autobus de 40 pieds pour les Opérations du transport en commun)*, à la page 3 du document 1, Will MacDonald, chef de l'approvisionnement, Services de l'approvisionnement, Direction générale des services novateurs pour la clientèle, et John Manconi, directeur général des Transports, expliquent que cet approvisionnement est en lien avec l'entretien relatif au cycle de vie et le remplacement des véhicules du parc d'autobus.

M. Manconi confirme également que la Direction générale fera un suivi et un rapport sur les initiatives concernant les autobus électriques et les carburants de remplacement en 2020.

La discussion se termine par ces interventions, et la Commission PREND ACTE de la recommandation et l'ADOpte telle quelle.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DES FINANCES

SERVICE DES FINANCES MUNICIPALES

5. BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2020 - COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN

ACS2019-FSD-FIN-0007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Renvoyé de la réunion du Conseil municipal du 6 novembre 2019.

Que la Commission du transport en commun examine les sections pertinentes des Budgets préliminaires d'immobilisations et de fonctionnement de 2020 et qu'il présente ses recommandations au Conseil, siégeant à titre de Comité plénier, aux fins d'examen lors de sa réunion prévue du 11 décembre 2019.

Le président Hubley commence par demander que soient lues à haute voix les motions suivantes au sujet du budget, soumises avant la réunion :

MOTION N^o CTC 2019 08/03

Le vice-président Cloutier lit à voix haute la motion suivante :

QUE la Commission du transport en commun recommande au Conseil, siégeant à titre de comité plénier, d'approuver son budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2020 comme suit :

1. Services de transport en commun :

- a) Frais d'utilisation (pages 4 à 6);
 - b) Besoins en ressources de fonctionnement (page 3);
2. Budget d'immobilisations de la Commission du transport en commun (pages 7 et 8, projets individuels énumérés aux pages 16 à 37).

MOTION N^o CTC 2019 08/04

Le commissaire R. Brockington lit à voix haute la motion suivante :

ATTENDU QUE le Passejour familial d'OC Transpo est uniquement valide les samedis, les dimanches et les jours fériés et permet à une famille de se déplacer toute la journée avec un seul Passejour au coût de 10,75 \$;

ATTENDU QU'une famille peut compter un maximum de six personnes, dont deux de 13 ans et plus;

ATTENDU QUE bonifier le programme pour les familles contribuera à accroître l'achalandage des transports en commun à long terme;

ATTENDU QU'il serait avantageux pour les familles de pouvoir aussi utiliser un Passejour familial pendant la relâche de mars, les mois de juillet et d'août, et les deux semaines de vacances de Noël et du jour de l'An;

ATTENDU QU'étendre le programme pour les familles aux périodes touristiques de pointe aura d'importantes retombées économiques pour les entreprises d'Ottawa;

ATTENDU QUE le personnel n'a pas encore pu mesurer exactement les répercussions financières de ce changement, qui pourrait s'avérer positif, neutre ou négatif pour la Ville, mais qu'il estime que les frais administratifs ponctuels et les conséquences modestes pour les recettes (le cas échéant) pourront être palliés grâce au budget de fonctionnement provisoire de Transport en commun ou au Fonds de réserve du transport en commun;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial pendant la relâche de mars de 2020 des quatre conseils scolaires d'Ottawa, du premier samedi au deuxième dimanche inclusivement.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial du 1^{er} juillet au 7 septembre 2020.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial du premier samedi de la semaine de vacances de Noël des écoles primaires et secondaires au dimanche précédant la reprise des classes, conformément au calendrier 2020-2021 des quatre conseils scolaires d'Ottawa.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel rende compte des répercussions estimées sur l'achalandage et les recettes enregistrées en 2020 dans la proposition de budget pour 2021 afin que le Conseil puisse établir s'il y a lieu de modifier la grille tarifaire d'OC Transpo de façon permanente.

La commissaire Kavanagh lit à voix haute ce qui suit, précisant qu'elle a l'intention d'en faire une directive au personnel :

Que le personnel se penche sur la proposition du Comité du transport des aînés d'Ottawa (CTAO) à l'intention de la Commission du transport en commun, intitulée « Sélection de la journée de gratuité du transport en commun pour les personnes âgées » et rende compte de sa faisabilité actuelle ou future à la Commission.

MOTION N^o CTC 2019 08/05

Le commissaire T. Tierney lit à voix haute la motion suivante :

ATENDU QUE le Conseil a adopté le Plan financier à long terme du transport en commun, qui prévoit une hausse annuelle des tarifs pour suivre l'inflation des coûts du transport en commun et garder un juste équilibre entre les financements issus des impôts et des titres de transport;

ATTENDU QUE le 15 juin 2016, le Conseil a approuvé que les hausses de tarifs aient lieu les 1^{er} janvier de sorte à cadrer avec l'exercice budgétaire de la Ville, à condition qu'elles aient été approuvées dans le budget annuel;

ATTENDU QU'à la décision du Conseil, la hausse tarifaire de 2019 a été

reportée au 1^{er} octobre 2019 en raison du retard de la mise en service de la ligne 1 de l'O-Train;

ATTENDU QU'on recommande une hausse générale de 2,5 % des tarifs d'OC Transpo dans le budget provisoire de 2020 à compter du 1^{er} janvier 2020;

ATTENDU QUE la Commission du transport en commun considère que le service sur la ligne 1 de l'O-Train n'est pas encore satisfaisant et que les déplacements sont toujours compliqués et incertains en raison de problèmes et d'interruptions de service;

ATTENDU QU'en n'augmentant pas les tarifs, la Ville reconnaît les difficultés vécues par les clients d'OC Transpo depuis la mise en service du train léger;

ATTENDU que le maintien des tarifs au taux de 2019, de janvier à mars 2020, entraînerait une baisse des recettes d'environ 980 000 \$ et que selon la trésorière municipale, on peut raisonnablement s'attendre à pouvoir pallier cette baisse grâce aux dispositions financières et de rendement de l'entente de projet entre la Ville et le Groupe de transport Rideau;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'on repousse la date d'entrée en vigueur de la hausse tarifaire de 2020 du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2020 et qu'on éponge la baisse anticipée des recettes de 980 000 \$ au moyen des fonds que la Ville devrait tirer des dispositions financières et de rendement de son entente de projet avec le Groupe de transport Rideau.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la Commission du transport en commun recommande au Conseil de demander au directeur général des Transports de présenter des recommandations à la Commission du transport en commun et au Conseil, au plus tard en février 2020, sur la manière de financer le gel des tarifs après mars 2020, si le service du train léger n'est toujours pas à la hauteur des attentes de la Ville.

M. John Manconi, directeur général des Transports, présente un diaporama détaillé à la Commission sur sa part du budget de fonctionnement et d'immobilisations 2020. M^{me} Marian Simulik, directrice générale des Services des

finances et trésorière municipale, est également présente pour parler des fonds de réserve et répondre aux questions. Une copie de la présentation est conservée au greffe municipal.

Le vice-président Cloutier indique qu'une communication écrite a été reçue de M. Murray Gallant*, au nom du Comité consultatif sur l'accessibilité. Une copie de ses observations est conservée au greffe municipal.

La Commission reçoit ensuite les intervenants suivants :

- M^{me} Dominique D'Angelo* s'appuie sur une déclaration préparée pour parler des expériences des usagers du transport en commun à faible revenu.
- M. John Redins parle des disparités entre les tarifs du transport en commun normal et ceux de Para Transpo, s'inquiète de la sécurité et des conditions des véhicules de Para Transpo et fait remarquer que les usagers ne connaissent peut-être pas les mécanismes de plaintes qu'ils peuvent utiliser.
- M^{me} Christine Santelé*, de l'Initiative : une ville pour toutes les femmes (IVTF), relate son expérience avec OC Transpo en tant qu'aînée et personne handicapée à faible revenu tributaire du transport en commun pour se déplacer dans la ville. Elle plaide pour l'équité dans le transport en commun à Ottawa.
- M. Assaf Mitta, au nom de M. Alex Cullen*, président du Comité du transport des aînés d'Ottawa, exprime ses réserves à propos de la journée de transport gratuit d'OC Transpo pour les personnes âgées, le mercredi, et parle de la proposition de laisser les personnes âgées choisir le jour qu'elles préfèrent.
- M. Alex Cullen*, vice-président de la Fédération des associations civiques d'Ottawa (FAC), propose plusieurs principes à la Commission pour le financement des réparations au train léger.
- M^{me} Sally Thomas parle à la fois en tant qu'usagère de Para Transpo et du transport en commun normal. Elle remercie la Commission pour le système du train léger, qui d'après elle est meilleur que prévu, mais déplore sa connectivité. Elle a l'impression que l'argent injecté dans les taxis, pour accroître le service, serait mieux investi dans les chauffeurs d'autobus ou l'achat d'autobus supplémentaires, et que Para Transpo devrait aussi offrir une journée de transport gratuit pour les personnes âgées.
- M. Trevor Haché*, de la Healthy Transportation Coalition, exprime des préoccupations semblables à celles d'intervenants précédents au sujet des

iniquités et de l'injustice envers les personnes âgées à faible revenu tandis que les plus riches peuvent elles aussi profiter du transport en commun gratuit pendant deux jours. Il encourage la Ville à revoir les barèmes de tarifs du transport en commun.

- M^{me} Miranda Gray s'inquiète quant à elle de l'atteinte d'un état de stabilité pour les services de train léger et de transport en commun et s'interroge sur les coûts qui y sont associés.
- M. Raymond Leury, de l'Electric Vehicle Council of Ottawa, recommande l'adoption des autobus électriques, qui sont un moyen de transport plus propre et plus sain. Il suggère de réduire les coûts de fonctionnement en cherchant à obtenir du financement des autres ordres de gouvernement.
- M^{me} Catherine Gardner se préoccupe du fonctionnement de la réservation en ligne et demande si la dotation en personnel est adéquate, si davantage de financement pourrait être alloué aux autobus de Para Transpo et si ces derniers pourraient adopter les mêmes heures de service que le transport en commun normal. Elle recommande aussi plusieurs améliorations au système qui, selon elle, occasionneront des économies et accroîtront l'achalandage.

[* Les personnes ou les groupes dont le nom est suivi d'un astérisque ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]

Le commissaire Brockington fait un rappel au Règlement et demande si la directive à propos de la sélection de la journée de gratuité du transport en commun pour les personnes âgées mènera à un nouvel examen d'une question déjà traitée, puis rejetée par la Commission plus tôt cette année. M. Taffy Nahas, conseiller juridique de la Direction générale des services novateurs pour la clientèle, indique que ce sera le cas si les trois quarts des membres présents et votants se montrent d'accord.

En se fondant sur l'avis du conseiller juridique et l'affirmation du directeur général selon laquelle la Direction générale ne pourrait pas, à l'heure actuelle, mettre en œuvre la directive que la commissaire Kavanagh a prévue en ce qui concerne la proposition du CTAO, cette dernière dit qu'elle présentera plutôt la directive comme une demande de renseignements à la Commission, à examiner *plus tard* (voir la demande de renseignements N^o CTC 10-19).

Les questions de la Commission au personnel et les discussions portent entre autres sur les circuits d'autobus, la fiabilité et les coûts que représenterait l'ajout de 40 autobus en réponse aux éventuelles interruptions du train léger; les hausses tarifaires de 2020 et leur calendrier; les modifications proposées dans les stations de train léger; la garantie d'entretien de 30 ans du GTR; un gel des tarifs proposé pour le début de 2020 et les effets potentiels de son prolongement; l'opportunité d'investir à la place dans l'amélioration du service; la dotation en personnel de Para Transpo et les temps d'attente; le coût du laissez-passer familial; la possibilité que le budget permette à la Direction générale de respecter les niveaux de service demandés plus tôt par le Conseil; et la nécessité d'attirer de nouveaux usagers.

À la suite des discussions de la Commission, la commissaire McKenney dit qu'elle présentera une directive au personnel demandant que le personnel présente au Conseil, avant le 11 décembre 2019, combien il en coûterait pour offrir deux jours de transport en commun gratuit par semaine aux résidents à faible revenu, à l'instar du programme déjà en place pour les personnes âgées.

Au terme des discussions, la Commission examine les motions présentées plus tôt.

Lors de discussions précédentes, le commissaire Brockington a modifié sa motion initiale pour ajouter ce qui suit :

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial le jour de la Famille.

Sa motion se présente donc comme suit :

MOTION RÉVISÉE N^o CTC 2019 08/04

MOTION NO CTC 2019 08/04

Motion du commissaire R. Brockington

ATTENDU QUE le Passejour familial d'OC Transpo est uniquement valide les samedis, les dimanches et les jours fériés et permet à une famille de se déplacer toute la journée avec un seul Passejour au coût de 10,75 \$;

ATTENDU QU'une famille peut compter un maximum de six personnes,

dont deux de 13 ans et plus;

ATTENDU QUE bonifier le programme pour les familles contribuera à accroître l'achalandage des transports en commun à long terme;

ATTENDU QU'il serait avantageux pour les familles de pouvoir aussi utiliser un Passejour familial pendant la relâche de mars, les mois de juillet et d'août, et les deux semaines de vacances de Noël et du jour de l'An;

ATTENDU QU'étendre le programme pour les familles aux périodes touristiques de pointe aura d'importantes retombées économiques pour les entreprises d'Ottawa;

ATTENDU QUE le personnel n'a pas encore pu mesurer exactement les répercussions financières de ce changement, qui pourrait s'avérer positif, neutre ou négatif pour la Ville, mais qu'il estime que les frais administratifs ponctuels et les conséquences modestes pour les recettes (le cas échéant) pourront être palliés grâce au budget de fonctionnement provisoire de Transport en commun ou au Fonds de réserve du transport en commun;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial pendant la relâche de mars de 2020 des quatre conseils scolaires d'Ottawa, du premier samedi au deuxième dimanche inclusivement.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial du 1^{er} juillet au 7 septembre 2020.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial du premier samedi de la semaine de vacances de Noël des écoles primaires et secondaires au dimanche précédant la reprise des classes, conformément au calendrier 2020-2021 des quatre conseils scolaires d'Ottawa.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QU'OC Transpo instaure le Passejour familial le jour de la Famille.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le personnel rende compte des répercussions estimées sur l'achalandage et les recettes enregistrées en 2020 dans la proposition de budget pour 2021 afin que le Conseil puisse établir s'il y a lieu de modifier la grille tarifaire d'OC Transpo de façon

permanente.

ADOPTÉE

La commissaire McKenney a proposé de reporter la hausse des tarifs de transport en commun à *la fin* de 2020. Comme sa proposition servira à modifier la motion du commissaire T. Tierney, elle fait l'objet d'un vote en premier :

MOTION N^o 2019 CTC 08/06

Motion de la commissaire C. McKenney :

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'on repousse la date d'entrée en vigueur de la hausse tarifaire de 2020 du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et qu'on éponge la baisse anticipée des recettes de 4 950 000 \$ au moyen des fonds que la Ville devrait tirer des dispositions financières et de rendement de son entente de projet avec le Groupe de transport Rideau.

REJETÉE, par un vote de sept voix négatives contre quatre voix affirmatives, réparties de la façon suivante :

VOIX NÉGATIVES (7) : Les commissaires R. Brockington, G. Gower, M. Olsen, J. Sudds, T. Tierney, J. Cloutier et A. Hubley

VOIX AFFIRMATIVES (4) : Les commissaires A. Carricato, T. Kavanagh, C. McKenney et S. Wright-Gilbert

La Commission examine ensuite la motion du commissaire Tierney au sujet de la hausse des tarifs (pour instaurer un gel des tarifs) :

MOTION N^o CTC 2019 08/05

Motion du commissaire T. Tierney :

ATENDU QUE le Conseil a adopté le Plan financier à long terme du transport en commun, qui prévoit une hausse annuelle des tarifs pour suivre l'inflation des coûts du transport en commun et garder un juste

équilibre entre les financements issus des impôts et des titres de transport;

ATTENDU QUE le 15 juin 2016, le Conseil a approuvé que les hausses de tarifs aient lieu les 1^{er} janvier de sorte à cadrer avec l'exercice budgétaire de la Ville, à condition qu'elles aient été approuvées dans le budget annuel;

ATTENDU QU'à la décision du Conseil, la hausse tarifaire de 2019 a été reportée au 1^{er} octobre 2019 en raison du retard de la mise en service de la ligne 1 de l'O-Train;

ATTENDU QU'on recommande une hausse générale de 2,5 % des tarifs d'OC Transpo dans le budget provisoire de 2020 à compter du 1^{er} janvier 2020;

ATTENDU QUE la Commission du transport en commun considère que le service sur la ligne 1 de l'O-Train n'est pas encore satisfaisant et que les déplacements sont toujours compliqués et incertains en raison de problèmes et d'interruptions de service;

ATTENDU QU'en n'augmentant pas les tarifs, la Ville reconnaît les difficultés vécues par les clients d'OC Transpo depuis la mise en service du train léger;

ATTENDU que le maintien des tarifs au taux de 2019, de janvier à mars 2020, entraînerait une baisse des recettes d'environ 980 000 \$ et que selon la trésorière municipale, on peut raisonnablement s'attendre à pouvoir pallier cette baisse grâce aux dispositions financières et de rendement de l'entente de projet entre la Ville et le Groupe de transport Rideau;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QU'on repousse la date d'entrée en vigueur de la hausse tarifaire de 2020 du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2020 et qu'on éponge la baisse anticipée des recettes de 980 000 \$ au moyen des fonds que la Ville devrait tirer des dispositions financières et de rendement de son entente de projet avec le Groupe de transport Rideau.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE la Commission du transport en commun recommande au Conseil de demander au directeur général des Transports de présenter des recommandations à la Commission du transport en

commun et au Conseil, au plus tard en février 2020, sur la manière de financer le gel des tarifs après mars 2020, si le service du train léger n'est toujours pas à la hauteur des attentes de la Ville.

ADOPTÉE

La recommandation du rapport est ensuite présentée à la Commission et ADOPTÉE, dans sa version modifiée par la motion n° TTC 2019 08/03 (feuille de route), la motion révisée n° TTC 2019 08/04 (Passejour familial) et la motion n° TTC 2019 08/05 (gel des tarifs), selon une division des voix indiquée ci-dessous :

QUE la Commission du transport en commun recommande au Conseil siégeant à titre de comité plénier, approuve le budget provisoire de fonctionnement et d'immobilisations de 2020 de la Commission du transport en commun, comme suit :

- 1. Frais d'utilisation (pages 4 à 6) des Services de transport en commun, telles que modifiées par ce qui suit :**
 - a. Qu'OC Transpo instaure le Passejour familial pendant :**
 - i. la relâche de mars de 2020 des quatre conseils scolaires d'Ottawa, du premier samedi au deuxième dimanche inclusivement; et**
 - ii. du 1^{er} juillet au 7 septembre 2020; et**
 - iii. du premier samedi de la semaine de vacances de Noël des écoles primaires et secondaires au dimanche précédant la reprise des classes, conformément au calendrier 2020-2021 des quatre conseils scolaires d'Ottawa; et**
 - iv. le jour de la Famille;**
 - b. Que le personnel rende compte des répercussions estimées sur l'achalandage et les recettes enregistrées en 2020 dans la proposition de budget pour 2021 afin que le Conseil puisse établir s'il y a lieu de modifier la grille tarifaire d'OC Transpo de façon permanente;**

- c. Qu'on repousse la date d'entrée en vigueur de la hausse tarifaire de 2020 du 1^{er} janvier au 1^{er} avril 2020 et qu'on éponge la baisse anticipée des recettes de 980 000 \$ au moyen des fonds que la Ville devrait tirer des dispositions financières et de rendement de son entente de projet avec le Groupe de transport Rideau, et**
- d. Qu'on demande au directeur général des Transports de présenter des recommandations à la Commission du transport en commun et au Conseil, au plus tard en février 2020, sur la manière de financer le gel des tarifs après mars 2020, si le service du train léger n'est toujours pas à la hauteur des attentes de la Ville.**
- 2. Besoins en ressources de fonctionnement des Services de transport en commun (page 3);**
- 3. Budget d'immobilisations de la Commission du transport en commun (pages 7 et 8, projets individuels énumérés aux pages 16 à 37).**

ADOPTÉES, telles que modifiées, par un vote de huit voix affirmatives contre trois voix négatives, réparties de la façon suivante :

VOIX AFFIRMATIVES (8): Les commissaires A. Carricato, G. Gower, T. Kavanagh, M. Olsen, J. Sudds, T. Tierney, J. Cloutier et A. Hubley

VOIX NÉGATIVES (3): Les commissaires R. Brockington, C. McKenney et S. Wright-Gilbert

On donne aussi la directive suivante :

INSTRUCTIONS AU PERSONNEL

Que le personnel présente au Conseil, avant le 11 décembre 2019, combien il en coûterait pour offrir deux jours de transport en commun gratuit par semaine aux résidents à faible revenu, à l'instar du programme déjà en place pour les personnes âgées.

SERVICES LÉGISLATIFS

6. RAPPORT DE SITUATION – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET MOTIONS DE LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 8 NOVEMBRE 2019

ACS2019-OCC-TRA-0002

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Que la Commission du transport en commun prenne connaissance du présent rapport.

REÇUE

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

TTC 10-19

FAISABILITÉ DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PROPOSITION DU COMITÉ DU TRANSPORT DES AÎNÉS D'OTTAWA : « SÉLECTION DE LA JOURNÉE DE GRATUITÉ DU TRANSPORT EN COMMUN POUR LES PERSONNES ÂGÉES »

(Commissaire T. Kavanagh)

Que le personnel examine la proposition* faite par le Comité du transport des aînés d'Ottawa (CTAO) à la Commission du transport en commun intitulée « Sélection de la journée de gratuité du transport en commun pour les personnes âgées » et remette ensuite à la Commission un rapport contenant les renseignements sur la faisabilité de la mise en œuvre future de cette proposition.

* Proposition du CTAO ci-jointe à titre de Document 1.

TTC 11-19

INCIDENCES OPÉRATIONNELLES ET RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES DE L'ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE DE VALIDITÉ DES CORRESPONDANCES DE

90 À 120 MINUTES

(Commissaire Wright-Gilbert)

Je demande au personnel d'examiner et de présenter à la Commission du transport en commun les incidences opérationnelles et les répercussions financières de l'allongement de la période de validité actuelle des correspondances de 90 minutes à 120 minutes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La réunion s'est levée à 18 h 37.

Coordonnateur de la commission

Président

Document 1

[Réf. : Demande n° TTC 10-19]



Comité du transport des aînés d'Ottawa
du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa,

À L'ATTENTION DE LA COMMISSION DU TRANSPORT EN COMMUN
Le 20 novembre 2019

Sélection de la journée de gratuité du transport en commun pour les personnes âgées

Je me présente : je suis le président du Comité du transport des aînés d'Ottawa (CTAO) du Conseil sur le vieillissement d'Ottawa (CSV). Organisme de planification et de sensibilisation, le CSV défend les intérêts des personnes âgées d'Ottawa depuis 45 ans (www.coaottawa.ca/fr).

Le CSV apprécie grandement l'initiative, les politiques et le souci du Conseil municipal d'Ottawa, du Comité des transports, de la Commission du transport en commun et d'OC Transpo pour les besoins de transport en commun des aînés.

Le CTAO informe les personnes âgées d'Ottawa sur les options de transport conventionnelles d'OC Transpo et le service de Para Transpo, repère les lacunes du système et cherche des solutions pour répondre aux besoins de cette population.

Nous remercions la Ville de poursuivre le programme de service gratuit pour les personnes âgées les mercredis et de l'avoir étendu aux dimanches. Par contre, la popularité de ce programme a entraîné quelques problèmes qu'il faut résoudre : les autobus sont bondés le mercredi, ce qui laisse aux personnes âgées – qui cherchent toutes à s'inscrire à des activités et à prendre leurs rendez-vous ce jour-là – peu de place pour s'asseoir.

Vous vous souvenez sans doute que nous vous avons déjà demandé d'assouplir le programme l'an dernier, en laissant les personnes âgées choisir leur journée de gratuité durant la semaine (du lundi au vendredi), plutôt que de la fixer au mercredi. Les organisations pour personnes âgées et les fournisseurs de services que nous

avons consulté à l'époque se sont majoritairement montrés d'accord avec cette proposition. Malheureusement, la Commission n'était pas préparée à étudier celle-ci, et les problèmes d'engorgement sont restés chose commune les mercredis.

N'ayant pas baissé les bras, nous avons récemment eu la chance de rencontrer le personnel d'OC Transpo à ce sujet, et je suis ravi de vous annoncer qu'il s'est dit prêt à collaborer avec nous pour résoudre les problèmes d'engorgement les mercredis, et qu'il nous a même proposé quelques solutions à explorer. Nous vous demandons donc aujourd'hui de demander au personnel de se pencher sur la question et de présenter à la Commission les stratégies possibles pour accroître la sûreté des personnes âgées dans notre réseau d'autobus. De notre point de vue, cette initiative permettrait à Ottawa de se démarquer en tant que ville-amie des aînés dans les domaines des transports et de la mobilité.

Merci à la Commission du transport en commun de nous avoir donné la parole aujourd'hui. Nous sommes impatients de continuer à travailler avec vous à la satisfaction des besoins de transport des personnes âgées.